

Thèmes > Les aides financières > Maladie, invalidité, chômage >
L'incapacité de travail et l'invalidité

L'incapacité de travail et l'invalidité

Dernière mise à jour 02/06/2025

Vous êtes malade et en incapacité de travail

L'une des missions de l'INAMI (Institut national d'assurance maladie-invalidité) est de veiller à ce que toute personne bénéficiaire du système de sécurité sociale ait accès à un revenu de remplacement adéquat en cas d'incapacité de travail.

Si vous êtes travailleur salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant, et que vous ne pouvez plus travailler à cause d'une maladie ou d'un accident (mais pas à cause d'une maladie professionnelle ni d'un accident de travail), vous pouvez donc avoir droit à des **indemnités d'incapacité de travail**.

Si vous restez en incapacité de travail pendant plus d'un an, vous êtes considéré par l'INAMI comme **invalidé**. Ceci est un statut légal (pas médical), et ce statut n'est pas définitif. Mais ce nouveau statut aura une conséquence sur vos indemnités d'incapacité de travail.

Pour toutes questions concernant les régimes d'incapacité de travail et d'invalidité, vous devez vous adresser à votre mutuelle. En effet, les mutuelles font office de point de contact entre l'INAMI et les citoyennes et citoyens. Elles sont aussi les opérateurs de paiement des indemnités.

Ressources

- L'incapacité de travail (<https://www.inami.fgov.be/fr/themes/incapacite-de-travail>)
INAMI

Adresses utiles

MC MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

1000 BRUXELLES

MC MUTUALITÉ CHRÉTIENNE
Boulevard Anspach 111-115
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (<https://www.mc.be>)

0800/10.987 (gratuit)

02/501.58.58

st.michel@mc.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/1531>)

SOLIDARIS BRABANT

1000 BRUXELLES

SOLIDARIS BRABANT
Rue du Midi 111
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (<https://www.solidaris-brabant.be>)

02/506.96.11 (Contact center)

02/272.08.90 (MUTAS)
02/506.98.61 (service juridique)
mail@fmsb.be
www.solidaris-brabant.be/fr/contact
Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/1411>)

PARTENA MUTUALITÉ LIBRE

1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

PARTENA MUTUALITÉ LIBRE
Boulevard Louis Mettewie 74-76
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN
Belgique

Site internet (<https://www.partenamut.be/>)
02/444.41.11 (service center mutualité)
02/444.46.66 (garde d'enfants malades - école à domicile)
02/549.76.70 (Département Care et social)
078/15.50.91 (transport médical line)
Formulaire de contact (<https://contact.partenamut.be/fr>)
Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/11917>)

MUTUALIA MUTUALITE NEUTRE

1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

MUTUALIA MUTUALITE NEUTRE
Boulevard Brand Whitlock 87-93
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT
Belgique

Site internet (<http://www.mutualia.be>)
02/733.97.40
02/743.16.13 (aides individuelles à l'inclusion)
info@mutualia.be

iriscare@mutualia.be (aides individuelles à l'inclusion)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/6685>)

ML MUTPLUS.BE - SERVICE SOCIAL

1030 SCHAERBEEK

ML MUTPLUS.BE - SERVICE SOCIAL

Place de la Reine 51-52

1030 SCHAERBEEK

Belgique

Site internet (<https://www.mutplus.be>)

02/209.48.11 (général)

02/209.49.77 (service social)

02/209.49.72 (aides individuelles à l'inclusion)

infofr@mutplus.be

brumutmed@mutplus.be (aides individuelles à l'inclusion)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/14789>)

CAISSE AUXILIAIRE D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITÉ

1000 BRUXELLES

CAISSE AUXILIAIRE D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITÉ

Rue du Trône 30

1000 BRUXELLES

Belgique

Site internet (<https://www.caami-hziv.fgov.be/fr>)

02/229.34.80

02/227.63.14 (aides individuelles)

02/227.62.69 (service social)

bruxelles@caami.be

aidesindividuelles@caami-hziv.fgov.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/14681>)

Vous avez une maladie chronique

En tant que malade chronique, vous pouvez recevoir une intervention forfaitaire de l'assurance soins de santé si vous vous trouvez dans une situation de dépendance et si votre part personnelle dans le coût de vos prestations de santé atteint un certain montant.

Ressources

- L'intervention forfaitaire pour les malades chroniques
(<https://www.inami.fgov.be/fr/themes/soins-de-sante-cout-et-remboursement/maladies/maladies-chroniques/intervention-forfaitaire-p>)
INAMI

Dernière mise à jour 02/06/2025